

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2014

---

ACTIVITÉS PRIVÉES DE PROTECTION DES NAVIRES - (N° 1674)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD56

présenté par  
M. Chanteguet

-----

### ARTICLE 11

Aux alinéas 5 et 6, substituer à la référence :

« 1<sup>er</sup> »,

la référence :

« L. 5441-1 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.